



Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec 

RAPPORT ANNUEL 2019-2020 École Pierre-Boucher



Adopté par le conseil d'établissement le 24 novembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : Évaluation du projet éducatif	3
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	3
Environnement externe	3
Environnement interne	4
Évaluation du projet éducatif.....	5
DEUXIÈME PARTIE : Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	7
TROISIÈME PARTIE : Rapport annuel du conseil d'établissement.....	9

PREMIÈRE PARTIE : L'évaluation du projet éducatif

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Environnement externe

L'école Pierre-Boucher, construite en 1961, est située sur la rue Joseph-Martel à Boucherville, une municipalité comptant 41 675 habitants. L'établissement, adossé au parc Pierre-Boucher, accueille les élèves des quartiers La Seigneurie et Harmonie. Dans la population bouchervilloise des 25-64 ans, 72,4 % des personnes détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Le revenu moyen des ménages avant impôts de la municipalité est de 151 659\$. On note un faible écart entre l'indice du milieu socioéconomique qui est de 1 et l'indice du seuil du faible revenu qui est pour sa part de 2.

À Boucherville, 7,3 % de la population détient un statut d'immigrant. Dans les foyers, 94,3 % de la population parle majoritairement le français contre l'anglais à 0,5 %. Pour sa part, 2 % des habitants de la ville parlent une autre langue que le français ou l'anglais.

Selon les prévisions ministérielles, la clientèle scolaire de la ville de Boucherville est en légère décroissance sur les cinq prochaines années. Cependant, au cours des dernières années, nous constatons que la clientèle est en réalité légèrement plus élevée que les prévisions. En 2015-2016, il y avait 45 élèves de plus que les prévisions, en 2016-2017, on en comptait 46 de plus, en 2017-2018, 16 de plus alors qu'en 2018-2019, 68 élèves de plus se sont inscrits par rapport à ce qui était prévu.

Boucherville	Préscolaire 5 ans			1 ^{re} année			2 ^{re} année			3 ^{re} année			4 ^{re} année			5 ^{re} année			6 ^{re} année			Total
	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	
Prévisions 18-19 (oct. 17)	335	18	7	308	14	0	377	16	7	363	14	1	383	15	7	422	17	20	388	15	2	2241
2018-2019	360	19	1	330	16	19	397	18	25	370	16	37	389	16	16	426	18,5	41	397	16,5	23	2309
2019-2020	305	17	18	360	17	14	330	14	6	397	16	19	370	16	37	389	16	16	426	18,5	41	2272
2020-2021	308	17	15	305	14	3	360	15	0	330	13	8	397	16	19	370	16	37	389	16	16	2151
2021-2022	334	18	8	308	14	0	305	13	7	360	14	4	330	13	8	397	16	19	370	16	37	2070
2022-2023	323	17	0	334	16	18	308	13	4	305	12	7	360	14	4	330	13	8	397	16	19	2034

L'école travaille en partenariat avec le CISSS Montérégie, notamment pour les services de l'infirmière scolaire, travailleuse sociale et les programmes de la santé publique. L'école a développé un partenariat avec le centre d'action bénévole de Boucherville pour l'activité « lire et faire lire » et la maison des jeunes pour les cours de gardiens avertis.

Le service de police de l'agglomération de Longueuil offre des formations aux jeunes de l'école sur la prévention de l'intimidation et la violence à l'école. Nous sommes également en partenariat avec

le réseau de transport de Longueuil, le Centre d'entraide de Boucherville, la maison des enfants de la Montérégie.

Finalement, l'école travaille également en partenariat avec la caisse populaire de Boucherville, la bibliothèque municipale et le service des loisirs de la ville.

Environnement interne

Nombre d'élèves :	295
Rang décile IMSE :	1
Rang décile SFR	2
Nombre d'employés :	47
Services offerts :	<ul style="list-style-type: none">— 14 groupes d'enseignement régulier du préscolaire à la 6^e année— Service de garde— Service des dîneurs— Orthophonie, psychologie, psychoéducation, orthopédagogie

ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

Notre mission	Impliquer les élèves positivement dans leur développement global en valorisant le respect et l'engagement afin de créer un sentiment d'appartenance.
Notre vision	Nous, à Pierre-Boucher, une éducation de qualité est notre priorité! Respect-Engagement et Sentiment d'appartenance sont nos valeurs quotidiennes.
Nos valeurs	Respect – Engagement – Sentiment d'appartenance

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation	Tendance	Modification au plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation I Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif I.1 D'ici juin 2022, développer les compétences en augmentant de 1% le taux de réussite aux épreuves de fin de cycle	Le résultat aux épreuves de lecture du CSSP (2 ^e année) et MEES (4 ^e et 6 ^e année)	Le taux de réussite des élèves à l'examen de lecture de juin 2018 : 2 ^e → 88,4% 4 ^e → 84,2% 6 ^e → 88%			→	Poursuivre les moyens mis en place.

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation Tendance : ↑ : Amélioration → : Aucune amélioration significative ↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation	Tendance	Modification au plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 3 Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	Objectif 3.1 D'ici juin 2022, au moins 80% des élèves se sentiront en sécurité à l'école	Résultat au sondage par cycle réalisé en octobre et en mai chaque année	Les résultats au sondage pour l'année 2019 varient entre 60 et 60,9	🟡	🟡	Résultat du sondage cet automne : 93 ↑	Poursuivre les moyens mis en place. Bien que le sondage n'ait pas été fait en mai dernier, nous avons pris les résultats obtenus en octobre cette année. Les résultats peuvent être biaisés étant donné les mesures sanitaires mises en place (bulle-classe).
	Objectif 3.2 D'ici juin 2022, augmenter jusqu'à 80% l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations entre eux.	Résultat au sondage par cycle réalisé en octobre et en mai chaque année	Le résultat au sondage pour l'année 2018 est de 70,3	🟡	🟡	Résultat du sondage cet automne : 83 ↑	Poursuivre les moyens mis en place. Bien que le sondage n'ait pas été fait en mai dernier, nous avons pris les résultats obtenus en octobre cette année. Les résultats peuvent être biaisés étant donné les mesures sanitaires mises en place (bulle-classe).
	Objectif 3.3 D'ici juin 2022, augmenter jusqu'à 80% l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations entre eux et les intervenants	Résultat au sondage par cycle réalisé en octobre et en mai chaque année	Le résultat au sondage pour l'année 2018 est de 70,3	🟡	🟡	Résultat du sondage cet automne : 89,2 ↑	Poursuivre les moyens mis en place. Bien que le sondage n'ait pas été fait en mai dernier, nous avons pris les résultats obtenus en octobre cette année. Les résultats peuvent être biaisés étant donné les mesures sanitaires mises en place (bulle-classe).

DEUXIÈME PARTIE : Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, vous trouverez plus bas un compte-rendu des interventions réalisées dans le cadre du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Un comité formé du personnel de l'école a fait une révision l'an dernier de notre plan de lutte, celui-ci a été approuvé par les membres du CE le 9 juin 2020. Vous pouvez retrouver la dernière version sur le site Web de l'école.

MOBILISATION

Mise en place du comité de travail (chaque année).
Prise de position claire de l'équipe-école face à la violence et l'intimidation.

ÉLÉMENT 1 : ANALYSE DE LA SITUATION

Sensibiliser les parents à la cyberintimidation.
Assurer une surveillance active sur la cour.
Consigner nos actions et nos interventions en lien avec la violence.
Consigner nos actions et nos interventions en lien avec l'intimidation.

ÉLÉMENT 2 : MESURES DE PRÉVENTION

Offrir des formations à tous les élèves de l'école sur les définitions de violence, conflit, intimidation et leurs responsabilités.
Susciter des discussions avec tout le personnel de l'école sur les définitions de violence, conflit, intimidation et leurs responsabilités.
Informer les parents des formations offertes en lien avec l'intimidation, la violence et la cyberintimidation.
Plan de surveillance stratégique (zones).

ÉLÉMENT 3 : MESURES FAVORISANT LA COLLABORATION DES PARENTS

Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence accessible sur le site Web de l'école.
Présentation du mode de vie et de son implication dans l'agenda des élèves.
Information dans le journal du mois.

ÉLÉMENT 4 ET 6 : MODALITÉS CONFIDENTIELLES DE DÉCLARATION D'ÉVÈNEMENTS

Procédure pour signaler un acte d'intimidation ou de violence :

- Se présenter à l'école en personne;
- Communiquer directement avec un membre du personnel;
- Communiquer par courriel.

Registre des signalements.
Rapport sommaire à la direction générale (nature et suivi des plaintes).

ÉLÉMENT 5 : ACTIONS MISES EN PLACE

Pour l'auteur du geste.
Pour la victime.
Pour le témoin
Pour les parents de l'auteur du geste.
Pour les parents de la victime.
Pour les parents du témoin.

ÉLÉMENT 7 : MESURES DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT

Pour l'auteur du geste.
Pour la victime.
Pour les parents de l'auteur du geste.
Pour les parents de la victime.

ÉLÉMENT 8 : LES SANCTIONS

Pour l'auteur du geste.
Protocole d'intervention : gradation des sanctions (gravité et répétition).
Pour le témoin, s'il y a lieu.

ÉLÉMENT 9 : LE SUIVI

Pour l'auteur du geste.
Pour la victime.
Pour les parents de l'auteur du geste.
Pour les parents de la victime.
La direction s'engage à faire le suivi.

Les éléments dans le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence sont à poursuivre chaque année.

Pour l'année 2019-2020, il y a eu un rapport sommaire qui a été produit à la direction générale pour une situation d'intimidation et de violence vécue à l'école.

TROISIÈME PARTIE : Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020

Le Conseil d'établissement est composé de cinq (5) élus à l'assemblée générale annuelle, trois (3) enseignants, la technicienne du service de garde, une représentante du personnel de soutien et de la direction. Il y a un poste vacant, à savoir, un membre de la communauté qui est ni parent et ni membre du personnel. Il y a également un membre qui a assisté à toutes les rencontres, mais qui n'avait pas le droit de vote lorsque le quorum est atteint. Deux parents du conseil d'établissement siégeaient, en alternance, au comité de parent à la commission scolaire et assuraient un suivi à chacune de nos séances du conseil. L'année 2019-2020 a été marquée par la pandémie liée à la Covid-19. Le Conseil d'établissement s'est toutefois réuni à deux occasions durant cette période afin de pouvoir prendre des décisions et discuter de sujets qui ne pouvaient attendre la reprise des cours, et ce, pour le bon fonctionnement de l'école. Le Conseil d'établissement s'est rencontré pour un total de 6 rencontres cette année. Il y a eu également l'abolition des commissions scolaires telle que nous les avions connues depuis plusieurs années. Or, le fonctionnement des conseils d'établissement sera amandé lors de la prochaine année scolaire. Les membres du conseil d'établissement profiteront d'une formation pour connaître les attendus de ces nouveaux CE. En terminant, rappelons-nous que le conseil d'établissement est un forum décisionnel doté de pouvoirs qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Les intérêts des élèves sont au cœur de notre processus décisionnel.

En plus des affaires courantes de l'année 2019-2020, le conseil d'établissement s'est attardé aux dossiers suivants :

Le budget :

Le conseil d'établissement se préoccupe du maintien d'un équilibre budgétaire tout en limitant au maximum les impacts sur les services directs aux élèves dans les choix qui sont faits.

Le fonds à destination spéciale a également été géré afin que tous les enfants de l'école puissent bénéficier de ses retombées. Malheureusement, plusieurs activités ont dû être annulées à cause de la fermeture des écoles due à la pandémie. Durant l'année scolaire, nous avons continué de participer à la présentation de conférences qui ont été offertes à l'ensemble des parents sur différents sujets concernant leurs enfants. Les coûts de ces conférences ont été divisés avec les autres écoles de Boucherville afin d'offrir gratuitement ces soirées d'informations.

La convention de gestion et de réussite éducative :

Le conseil d'établissement a reconduit la convention de gestion de l'année précédente, sans modifications.

Les décisions principales

- Le conseil d'établissement s'est penché sur différents sujets afin d'y formuler des décisions selon les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur l'instruction publique sur différents dossiers, notamment : les activités éducatives, la grille-matières et le temps alloué à chaque matière, les critères de sélection du directeur (trice) d'école, le principe d'encadrement des coûts des documents, la commande de l'agenda, le choix du fournisseur pour la photo scolaire, la dérogation pour la politique alimentaire pour les fêtes (Halloween, Noël, Saint-Valentin, etc.). En ce qui concerne le service de garde, le conseil d'établissement a proposé qu'un sondage soit envoyé à tous les parents de l'école pour connaître leur avis sur leur préférence quant à l'organisation du service de diners et sa tarification. De plus, le CE a été consulté sur les activités des journées pédagogiques, les règles de régie interne du service de garde et le choix du traiteur.

Consultations :

L'an dernier la commission scolaire des Patriotes (CSP) devait mettre en place le plan d'engagement vers la réussite scolaire des Patriotes 2018-2022 (PEVR). Il y a eu la poursuite des travaux faits par l'équipe-école quant au projet éducatif, soit la mise en place de moyens concrets ainsi que leurs échéances pour obtenir les résultats escomptés concernant les trois enjeux : la lecture, la qualité des relations élève enseignant(e)s ainsi que le sentiment de sécurité à l'école.

L'équipe-école a également mis à jour le plan de lutte contre l'intimidation qui a d'ailleurs été présenté au conseil d'établissement afin que nous puissions proposer nos commentaires.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2019-2020, les parents présents ont demandé au conseil d'établissement de reprendre les démarches en lien avec le projet d'anglais intensif que nous voulions planter dans notre école. À la suite de discussions entre les membres du CE, il a été décidé de ne pas recommencer le processus de consultation. Une note a d'ailleurs été envoyée aux parents afin d'expliquer notre choix. Nous avons cependant offert la possibilité, dès le début de l'année scolaire, de pouvoir inscrire les élèves à des cours d'anglais en parascolaire. La demande a été importante si bien que nous avons dû offrir davantage de groupes pour combler les besoins.

La voix des parents :

Le conseil d'établissement a été saisi de différents sujets de la part de parents qui désiraient porter à notre attention leurs préoccupations.

Communications

Cette année en matière de communications, le journal mensuel a encore été distribué aux parents des élèves par courriel afin de les informer des bons coups de nos enfants et des activités à venir. De plus, ce journal et d'autres informations, dont les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement ont été publiés sur le site Web de l'école <http://pierreboucher.csp.qc.ca/>

En terminant, nous ne pouvons passer sous silence la situation exceptionnelle qu'est la pandémie liée à la Covid-19. Nous tenons à souligner le courage démontré par les enfants qui ont dû s'adapter rapidement tout en perdant un de leur repère des plus importants dans leur vie qu'est l'école. De plus, sans l'implication des parents auprès de leurs enfants ainsi que la contribution des enseignants envers leurs élèves, ils n'auraient pu terminer leur année scolaire sans trop de retard. Finalement, la contribution du personnel du service de garde tout au long de la fermeture des écoles a permis aux enfants des travailleurs des services essentiels de bénéficier d'un milieu de garde. Nous tenons à remercier sincèrement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur implication et leur intérêt dans le fonctionnement de l'école.

Annie-Claude Bibeau, présidente du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher